

Site Natura 2000

Basse Meuse et Meuse mitoyenne

BE33004



Carte d'identité

Superficie	241,77 ha	Direction du DNF	Liège
Communes concernées	Blégny, Oupeye, Visé	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Le site se divise en deux zones distinctes. La première, la vallée de la Julienne, où coule un affluent de la Meuse, est constituée de versants boisés dominés par les hêtraies acidophiles et neutrophiles qui s'entremêlent à des peuplements exotiques. On y trouve également des milieux ouverts tels que des prairies maigres de fauche qui présentent un grand intérêt pour la biodiversité. La mosaïque d'habitats de cette vallée permet d'ailleurs la présence du lucane cerf-volant. La seconde zone, la Meuse et ses berges, entre Lixhe et la frontière belgo-néerlandaise (qui comprend aussi la nouvelle gravière de Lanaye ainsi que la presqu'île de l'Ilal), constitue un habitat favorable pour les animaux, en particulier les oiseaux: martin-pêcheur, bécassine des marais, grande aigrette et bien d'autres. Ce site est un des seuls endroits de la Basse Meuse où l'on retrouve des cordons alluviaux composés de forêts fluviales. Le milieu aquatique est favorable à l'habitat de la bouvière et du chabot.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Végétation des eaux courantes

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Végétation des eaux courantes (UG 1)	57,80
Hêtraies à aspérule (UG 8)	23,91
Hêtraies à luzule (UG 8)	10,29
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	5,27
Forêts fluviales résiduelles (UG 7)	2,30
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	1,33
Chênaies-charmaies (UG 8)	1,30
Forêts alluviales* (UG 7)	0,60
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	0,49

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Lucane cerf-volant

Oiseaux	Sarcelle d'été
Balbusard pêcheur	Sarcelle d'hiver
Bécassine des marais	Mammifères
Bondrée apivore	Castor d'Europe
Busard Saint-Martin	Vespertilion à oreilles échanquées
Chevalier sylvain	Insectes
Grande Aigrette	Lucane cerf-volant
Guifette noire	Poissons
Harle piette	Bouvière
Martin-pêcheur d'Europe	Chabot
Pic mar	

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
 Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):
 081 33 51 64



Wallonie



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données : M.B. du 24/06/2016